

Commune de MOULIS

BULLETIN MUNICIPAL N° 41

MARS - AVRIL 2016

Tél : 05 61 66 02 57
Fax : 05 61 66 19 76

Site : <http://moulis.pays-couserans.fr>
Mel : mairie.moulis@wanadoo.fr

Site AMA : Association des Maires d'Ariège
portaildescommunes.cg09.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 ET BUDGET PRIMITIF 2016

approuvés à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 14 avril 2016

C.A 2015	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats report.	129 587,27	—	—	14 046,65	129 587,27	14 046,65
Opérations de l'ex	295 182,67	323 817,49	488 099,97	698 250,30	783 282,64	1 022 067,79
TOTAL	424 769,94	323 817,49	488 099,97	712 296,95	912 869,91	1 036 114,44
Résultat de clôt. (c. de gestion)	100 952,45	—	—	224 196,98	—	123 244,53
Restes à réaliser		682 925,00	—	—		682 925,00
Total cumulé	100 952,45	682 925,00	—	224 196,98		806 169,53
RES. DEFINITIF		581 972,55		224 196,98		806 169,53

B.P 2016 - FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
11	Charges générales	193 390	70	Produits et services	69 480
12	Charges de personnel	209 900	73	Impôts et taxes	277 150
65	Autres charges gestion courante	63 690	74	Dotations, participations	200 918
66	Charges financières	8 800	75	Autres produits g. courante	38 000
			76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues	8 000	77	Produits exceptionnels	5 500
014	Prélèvement GIR	31 700			
023	Transfert à la section invest.	320 896	013	Atténuation de charges	24 410
042	Transfert entre sections	12 979	042	Transfert entre sections	10 000
			002	Excédent reporté	224 197
TOTAL DEPENSES		849 655	TOTAL RECETTES		849 655

B.P 2016 - INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
001	Charges générales	100 952	001	Excédent d'invest.	—
204	Subvention d'équipement	3 600	1068	Affectation de résultat	—
16	Emprunt remb. capital	32 700	021	Transfert de la sect. Fonct	320 896
202	Immobilisations incorp.	10 150	10	Dotations fonds divers	44 111
21	Immobilisations corp.	45 000	23	Subventions attendues	9 000
23	Immobilisations en cours	2313 211 000 2315 656 379	16	Emprunts et dettes assim.	
				Dépôts de garantie loyers	2 720
040	Trans. entre sections (régie)	10 000	040	Transfert entre sections	12 979
020	Dépenses imprévues	10 000	024	Prod. Cessions d'immobilis	7 150
RAR	Restes à réaliser		RAR	Restes à réaliser subv2015	682 925
TOTAL DEPENSES		1 079 781	TOTAL RECETTES		1 079 781

TAUX DES 4 TAXES

+ 1 %	2015	2016
HABITATION	11.13%	11,24%
FONCIER BATI	13.01%	13,14%
FONCIER NON BATI	33.71%	34,04%
CONTR. FONC. DES ENTREPRISES	26.05%	26,31%

DOTATIONS REÇUES DE L'ETAT

2012	175 811	
2013	177 367	
2014	171 579	
2015	147 020	
2016	136 623	

SUBVENTIONS 2016

12 780 €

Comité des fêtes de Moulis : 2 700€ / Comité des fêtes de Luzenac : 2200€ / Comité des fêtes d'Aubert 2 200€ / Coopérative scolaire : 1 350€ / ACCA : 500€ / Parents d'élèves : 450€ / Boule Olympique Moulisienne : 300€ / Jazz Session : 260€ / Gym'Moulis : 210€ / Pastous et Pastouretos : 210€ / Art'Pulsion : 200€ / Ecole de Musique : 150€ / Autrefois le Couserans : 100€ / Transhumance en Bethmale 100€.

Subventions exceptionnelles

- classe de découverte : 350 € coop. Ecole
- journées du marbre : 1 500 € comité fêtes Moulis

COUPES DE BOIS AFFOUAGÈRES

Les coupes de bois affouagères 2016 seront réalisées sur les 3 secteurs habituels de la commune, à savoir les forêts communales de Goutenère et Sourroque et la forêt domaniale du Castéra au lieu-dit Saët.

Le prix est de 75 € le lot de 3 m3 environ.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La commémoration de la victoire de 1945 aura lieu dimanche 8 mai.



Le rassemblement du cortège est prévu devant la mairie à 11h30.

Les enfants et leurs enseignantes sont invités à participer à cette manifestation du souvenir. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

EMPLOYÉS TECHNIQUES

Les contrats de Benjamin Fabié et Michaël Mendès sont arrivés à leur terme ce 30 avril. Nicolas Lalande se joindra ces prochains jours à Alfred Antras et Michel Fillous.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

S'inscrire en mairie pour les 23 et 24 mai.

A ROC'ADVENTURE, DIMANCHE 22 MAI

Franck Bréhier offre la DECOUVERTE du site aux habitants permanents de notre Commune

INSCRIPTION OBLIGATOIRE avec pièce d'identité au secrétariat de la MAIRIE

au plus tard le 17 mai avant 17h30.

[Nombre limité à 20 personnes]

CONDITIONS

- Age minimum : 9/10 ans
(Enfant obligatoirement accompagné sur le circuit par un adulte responsable)
- Taille minimum : 1.40 m
- Bonne forme physique
- Chaussures de randonnée légères ou chaussures de sport avec un bon amorti, une bonne accroche et une bonne tenue du pied
- Privilégier un pantalon long léger (pantalon de randonnée ou survêtement)
- Vêtements de saison
- Petit sac à dos avec de l'eau pour boire (quelques-uns par groupe)
- Cheveux longs attachés

Jusqu'à 10 personnes inscrites : parcours dans son intégralité. Départ 14h00 sur la place de l'Anglade, fin vers 17h30.

De 10 à 20 personnes inscrites : circuit plus court avec deux rotations dans l'après-midi :

1er groupe départ à 14h00

2e groupe départ à 16h00, fin vers 18h00.

TRANSHUMANCES en BETHMALE

SAMEDI 4 JUIN, venez accueillir les chevaux puis les moutons près de la salle polyvalente aux alentours de 9h.

Le casse-croûte matinal puis le verre de l'amitié précédant le repas seront offerts par la Municipalité.



Se rapprocher du secrétariat de mairie pour s'inscrire au repas de midi concocté par le Comité des fêtes de Moulis :

Crudités, grillades, fromage et dessert.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

organise pour votre plus grand plaisir

UNE BOUM, déguisée et gratuite, dimanche 22 mai, en salle polyvalente à 14h.

UNE SOIREE GAULOISE samedi 11 juin, sous les tipis, généreusement prêtés par Belle Tente.

Le Centre aquatique du Couserans
ouvre ses portes LUNDI 2 MAI

Il est prévu des activités pour tous les âges !